



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 27 mai 2010 — N° 123

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Journée de sensibilisation de la sclérose en plaques.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration concernant l'International des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des aînés.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire du référendum du 20 mai 1980.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) fait une déclaration concernant le programme communautaire Canadian Tire Bon départ.

27 mai 2010

M. Aussant (Nicolet-Yamaska) fait une déclaration concernant le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Nicolet-Yamaska et de la MRC de Bécancour.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant la Journée du Médecin résident.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la sclérose en plaques.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant *À l'abri de la Tempête*.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant les Retrouvailles Château-d'Eau 2010.

À 9 h 56, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 07.

Moment de recueillement

27 mai 2010

Dépôts de documents

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de gestion de l'assurance parentale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009.

(Dépôt n° 1338-20100527)

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

L'Entente pour prolonger l'Entente concernant certains programmes de rénovation et d'adaptation de domicile pour les exercices budgétaires 2007-2008 et 2008-2009 aux exercices budgétaires 2009-2010 et 2010-2011;

(Dépôt n° 1339-20100527)

L'Entente complémentaire n° 2 entre la SHQ et la SCHL relative à la prolongation de l'Entente concernant le logement abordable et au versement d'une contribution financière additionnelle en matière de logement abordable et d'une contribution financière pour la mise en œuvre de mesures de stimulation économique en matière de logement;

(Dépôt n° 1340-20100527)

L'Entente concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik.

(Dépôt n° 1341-20100527)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à une pétition déposée le 15 avril 2010 par Mme Richard (Duplessis), concernant la couverture ambulancière sur le territoire de Port-Cartier.

(Dépôt n° 1342-20100527)

27 mai 2010

M. le président dépose :

Le texte d'une motion adoptée le 22 avril 2010 par l'Assemblée législative de la Saskatchewan, concernant la publication des dossiers du Service canadien du renseignement de sécurité et ceux de la Gendarmerie royale du Canada, concernant l'Honorable Tommy Douglas, ancien premier ministre de la Saskatchewan.

(Dépôt n° 1343-20100527)

Dépôts de pétitions

M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 617 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en Montérégie.

(Dépôt n° 1344-20100527)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant la construction de centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) en Montérégie sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 798 citoyens et citoyennes du Québec, par Mme Lapointe (Crémazie);

(Dépôt n° 1345-20100527)

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 698 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Drainville (Marie-Victorin).

(Dépôt n° 1346-20100527)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Drainville (Marie-Victorin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 005 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 1347-20100527)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Charest, premier ministre, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Caire (La Peltre), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale sans tabac qui se déroulera le 31 mai prochain;

QU'elle rappelle à tous qu'à l'échelle mondiale, le tabagisme représente la deuxième cause de décès, provoquant ainsi la mort d'un adulte sur dix, c'est pourquoi il est important d'en poursuivre la lutte.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltre), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Drainville (Marie-Victorin), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), propose :

27 mai 2010

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution des médecins résidents à l'accessibilité aux soins, en cette Journée du Médecin résident qui, pour la 9^e année consécutive, vise à sensibiliser la population au rôle des médecins résidents du Québec au sein du réseau de la santé et à reconnaître qu'ils en sont un maillon essentiel.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), conjointement avec M. Bachand, ministre des Finances, M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'entêtement du gouvernement fédéral à déposer unilatéralement un projet de loi créant une commission canadienne des valeurs mobilières;

QU'elle dénonce cette invasion des juridictions fondamentales du Québec;

QU'elle rappelle l'opposition du milieu des affaires du Québec;

QU'enfin, elle demande instamment au gouvernement canadien de revenir sur cette décision et, à défaut, au Parlement canadien de ne pas adopter une telle Loi.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

27 mai 2010

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée sur le projet de loi n° 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Loi électorale concernant les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives et du projet de loi n° 48, Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission et de procéder à la vérification des engagements financiers des ministères et organismes;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin d'adopter le deuxième budget de la commission qui concerne les déplacements;
- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira pour exécuter un mandat d'initiative sur le décrochage scolaire au Québec.

27 mai 2010

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 97, Loi proclamant le Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que le principe du projet de loi n° 86, Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 86 est adopté.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 86 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation.

La motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, l'Assemblée procède aux Avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

27 mai 2010

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 86, Loi reportant la date de l'élection scolaire générale de novembre 2011.

Projets de loi du gouvernement

Adoption

Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que le projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres lois instituant des régimes de retraite du secteur public, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 101 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines.

Après débat, le rapport est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 1^{er} juin 2010, à 13 h 45.

27 mai 2010

La motion est adoptée.

À 12 h 18, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1^{er} juin 2010, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES